

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/9421
29 août 1969
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE DATEE DU 28 AOUT 1969, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LES REPRESENTANTS DE L'AFGHANISTAN, DE L'ARABIE SAOUDITE, DE LA GUINEE, DE L'INDONESIE, DE L'IRAK, DE L'IRAN, DE LA JORDANIE, DU KOWEIT, DU LIBAN, DE LA LIBYE, DE LA MALAISIE, DU MALI, DU MAROC, DE LA MAURITANIE, DU PAKISTAN, DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE, DE LA SOMALIE, DU SOUDAN, DE LA SYRIE, DE LA TUNISIE, DE LA TURQUIE, DU YEMEN ET DU YEMEN DU SUD

Comme suite à notre communication télégraphique qui vous a été adressée le 22 août 1969 et qui fait l'objet du document S/9407, nous soussignés vous prions, au nom de nos gouvernements, de convoquer d'urgence le Conseil de sécurité pour examiner la douloureuse situation résultant des dégâts considérables causés par l'incendie criminel de la sainte mosquée d'Al Aqsa, à Jérusalem.

Veuillez agréer, etc.

(Signé) Le représentant de l'Afghanistan
Le représentant de l'Arabie saoudite
Le représentant de la Guinée
Le représentant de l'Indonésie
Le représentant de l'Irak
Le représentant de l'Iran
Le représentant de la Jordanie
Le représentant du Koweït
Le représentant du Liban
Le représentant de la Libye
Le représentant de la Malaisie
Le représentant du Mali
Le représentant du Maroc
Le représentant de la Mauritanie
Le représentant du Pakistan
Le représentant de la République arabe unie
Le représentant de la Somalie
Le représentant du Soudan
Le représentant de la Syrie
Le représentant de la Tunisie
Le représentant de la Turquie
Le représentant du Yémen
Le représentant du Yémen du Sud

